

Lettres inédites de Gilbert Déclat à Louis Pasteur *

par Denise Wrotnowska **

Le docteur Gilbert Déclat, adepte de l'acide phénique, est né en 1827 dans la Loire, à St-Martin d'Estréaux, auprès de la propriété de Château-morand où Honoré d'Urfé écrivit *l'Astrée*. Mais c'est à Paris qu'il fit ses études médicales et exerça chez les frères St-Jean de Dieu. S'intéressant tout d'abord aux maladies infantiles, il publie dès 1858 : *Hygiène des enfants nouveau-nés*. Déjà il a entrepris son activité de chimio-thérapeute avec ses recherches sur l'action des antiseptiques : *Guérison des névralgies par un médicament nouveau ; le valérianate d'ammoniaque*, publié en 1856.

Les recherches thérapeutiques sur l'action de l'acide phénique et ses applications sera le but de sa vie scientifique. Cet acide qui, découvert en 1834 par Ferdinand Rungen, sous le nom d'acide carbolique, sera étudié, en ses principales propriétés, par Auguste Laurent. Déclat estime (1) que « c'est un des acides végétaux, tiré du goudron de houille, des plus énergiques. » Il affirme être le premier à l'avoir utilisé, au lieu du coaltar saponiné et du phénol de Bobœuf « dans un cas de gangrène générale, consécutive à une fracture de la colonne vertébrale avec déchirure de la moëlle », le 30 novembre 1861, chez les frères St-Jean de Dieu.

Il a déjà des relations dans Paris. Dès 1861, il est lié avec le duc de Caderousse-Gramont qui, par testament, en 1865, lui laisse toute sa fortune. Bien qu'il n'ait pas été son médecin traitant, la délivrance du legs universel est déclarée non recevable par le Tribunal qui même le condamne aux dépens (2).

Le 2 janvier 1865, Déclat fait présenter à l'Académie des sciences, dans la section de thérapeutique, un mémoire : *Sur l'emploi de l'acide phénique*

* Communication présentée à la séance du 15 mai 1982 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 34, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

en médecine. Il constate que, grâce à ses premiers succès « l'acide phénique a fait son chemin, d'abord à l'Hôtel-Dieu puis dans d'autres hôpitaux où il a contribué puissamment à hâter la cicatrisation des plaies traumatiques. » Dans les affections infectieuses et les suppurations, il en tarit la source. Déclat a tenté des injections directes dans la vessie, en cas d'affections génito-urinaires. Dans un cas d'engorgement de la langue avec ulcérations, épithélioma datant de quatre ans, il a obtenu, en moins de trois mois, une amélioration par applications phéniquées et par usage interne. En lotions, il guérit des eczémas rebelles et les maladies de la peau en général. « Il paraît, note-t-il, rendre de grands services dans les affections contagieuses, dans le cas d'épidémies, d'endémies, dans les camps, les hôpitaux, les cliniques d'accouchements. » Il l'a employé malgré « ses propriétés caustiques très prononcées comme traitement régulier, à l'intérieur dans deux cas d'angines couenneuses ». Ces succès amorcent un utile développement à ses recherches, pense-t-il.

Une réclamation de priorité ayant été présentée, le 9 janvier 1865, par Jules Lemaire qui appliquait le coaltar saponiné, Déclat, le 16 janvier, souligne qu'il ne prétend pas avoir découvert l'acide phénique, mais avoir signalé « de nouvelles applications et surtout son emploi et son dosage à l'intérieur dans des cas de maladies *organiques* et *infectieuses* ». Il eut de nombreux contradicteurs.

Dans cet ordre d'idées, dès 1858, Pasteur avait révélé sa pensée : « Une découverte scientifique [...] si l'on cherche à se rendre compte de son origine [...] on est frappé de la lenteur avec laquelle elle a pris naissance. Elle n'est jamais l'œuvre d'un seul homme et chacun de ceux qui y ont contribué lui ont donné bien des veilles [...] chacun apportant le bienfait d'une individualité [...] pour que celle-ci reçoive un perfectionnement notable pouvant constituer une véritable découverte (3). »

Ce mémoire de Déclat lui avait permis de se présenter au concours pour le prix Montyon. Il le complète par un ouvrage publié en octobre 1865 : *Nouvelles applications de l'acide phénique, en médecine et en chirurgie, aux affections occasionnées par les microphytes — les microzoaires — les virus — les ferments, etc. gangrène — cancroïdes — maladies graves de la peau, fièvres typhoïdes, choléra, rage, etc.* Il emploie l'acide phénique comme caustique et comme parasiticide dans la fièvre typhoïde, en fixant les doses auxquelles on peut sans danger l'administrer. Il ajoute les affections purulentes de la poitrine et les cas d'empoisonnement causés par les insectes. Déclat décrit comment les mouches transmettent « les êtres destructeurs », les déposant « dans une écorchure, quelque petite qu'elle soit ». Ces êtres se multiplient alors dans le sang. Il conseille d'avoir toujours sur soi un flacon d'acide phénique. Déclat recherche l'action de l'acide phénique dans les « affections dites cancéreuses (cancer du sein, en cuirasse) ». Il l'envisage dans les cas de rage qui sont « probablement produits par l'introduction d'un être vivant dans le sang. » Il conclut : « J'ai la conviction que la médecine, parasiticide surtout, aura avant peu fait de rapides progrès. » Depuis ses travaux qui ont « eu une certaine influence sur son emploi

thérapeutique de l'acide phénique, la preuve en est, note-t-il, que la fabrication en a été intensifiée et le prix en a baissé dans des proportions considérables ».

A nouveau, des envois de Notes à l'Académie en vue du Prix Montyon ; les années suivantes, il déposera deux plis cachetés, à propos du traitement des maladies de la langue et de la fièvre typhoïde.

En 1871, c'est un Mémoire en section de médecine : *Moyen facile et presque sûr d'arrêter la diarrhée et la dysenterie spéciales aux soldats*. Sa méthode permet d'éviter leur entrée à l'hôpital, grâce à l'acide phénique (7 à 12 gouttes) et à la teinture thébaïque (15 à 20 gouttes). Resté à Paris, durant le siège, il réussit ce traitement à l'ambulance de la Croix-Nivert, rue de Sèvres et à Villejuif. Aussi, en 1871, autre note : *Relative aux pansements des plaies par armes à feu*.

Bouley, en 1871, présente une *Observation sur la peste bovine*, révélant l'action de Déclat à l'abattoir de Grenelle. C'est le 18 avril 1871, que Déclat présente, dans la Section d'hygiène publique, un mémoire : *Expériences sur l'application à la peste bovine de la nouvelle méthode applicable à toutes les maladies endémiques, contagieuses et infectieuses, notamment du charbon et de la pustule maligne ou sang de rate, à la dysenterie, à la fièvre typhoïde, à la fièvre intermittente et probablement à la fièvre jaune et au choléra*. Parmi les commissaires : Pasteur et Bouley. Déclat y expose son système thérapeutique et pathologique. Bouley a fait allusion à la curation du typhus des bêtes à cornes et s'était intéressé à une épidémie à Landerneau. Déclat se rendit alors à Morlaix où, à des bêtes à demi-mortes, il administre « un breuvage phéniqué » de 5 grammes dans 5 litres d'eau. Les bêtes furent sauvées et le vétérinaire utilisant cette méthode obtient également des succès. Déclat désirerait, après ces succès dépassant ses espérances, que soit établi un traitement prophylactique. L'usage de l'acide phénique, comme désinfectant était pratiqué depuis 1865 et était réglementaire pour les pompes funèbres, en 1866.

Bouley vérifie les expériences, faites à Paris, où Déclat a inoculé, avec des sécrétions d'autres malades, des bêtes qu'il avait déjà traitées et qui ne contractèrent pas la maladie.

Les relations de Déclat avec Pasteur se resserrent. Il avait été le visiter à Clermont-Ferrand, en 1871. C'est rentré à Paris, en septembre, que Pasteur adresse à Déclat une lettre publiée (4), lui retournant les épreuves d'une note qui sera présentée dans la Section de physiologie, le 2 octobre 1871 : *Note sur les affections charbonneuses de l'homme*, en extrait ; elle paraîtra in extenso en brochure. Pasteur juge ce travail : « d'une appréciation très fine [...]. Je suis très heureux de voir un médecin donner une attention intelligente à mes travaux sur la dissymétrie moléculaire qui sont d'un immense avenir, comme vous le pressentez d'ailleurs, sous le rapport de la vie et de ses mystères. » Revenant de Londres, il lui relate sa rencontre avec Tyndall qui lui a appris que Lister, un chirurgien anglais, « a établi toute une pra-

tique nouvelle reposant sur mes travaux.» Ce ne fut qu'en 1874 que Pasteur entra directement en relations avec Lister.

Dans cette note, Déclat développait sa méthode de la préservation des bêtes à cornes et du typhus qui a été appliquée à l'affection charbonneuse de l'homme et des animaux ce qu'il fit durant le siège de Paris, à l'abattoir de Grenelle où faisant des expériences, il y eut parmi le personnel des cas d'affection charbonneuse. Les premiers, soignés à Necker, moururent. Déclat traite les suivants et les sauve (57 sur 57), confirmant de façon éclatante sa méthode. Puis il fit des expériences aux Petits Ménages, rue de Sèvres, auprès d'un parc de moutons atteints de clavelés et de sang de rate. Les employés eurent des pustules malignes que Déclat cautérisa, ajoutant une solution phéniquée, en boisson, puis des injections sous-cutanées. Ce qui fut constaté par Bouley. Mais si les bœufs avaient été guéris par l'injection sous-cutanée, les moutons en périrent.

En décembre 1872, il présente une note à la Section de médecine : *Traitement des fièvres intermittentes*. Sur vingt-neuf malades qui avaient résisté à la quinine et qu'il traite par injections sous-cutanées avec adjonction d'un sirop spécial, les vingt-neuf furent guéris. Cela est « assez pour établir une règle générale, pas assez pour établir une règle absolue », juge-t-il. Il n'a pas trouvé de rebelle.

Le 8 octobre 1872, Pasteur, dans une lettre, le remercie de cette note et de sa lettre : « Je souhaite bonne chance et continuation de succès à votre traitement. » Puis le 25 novembre : « Je ne sais pas si vous êtes complètement dans le vrai, mais vous y êtes certainement pour une grande part. Je n'ai jamais été plus frappé de la vérité du principe que je soutiens et que vous soutenez vous-même à d'autres points de vue », c'est-à-dire le principe des germes à l'origine des maladies virulentes. Déclat écrivait : « Toute fièvre produite par un même parasite est une maladie identique, de même nature », et à propos de la fièvre jaune qu'elle « était produite très probablement par des parasites semblables aux parasites paludéens. »

Après un succès à Valence (Espagne), Déclat constate amèrement : « Je puis donc espérer enfin à l'étranger une considération officielle de ma méthode qui m'a été refusée dans mon pays, malgré mes plus vives comme mes plus opiniâtres insistances. Nous espérons aussi que l'Académie des sciences voudra bien s'occuper de cette importante question. »

Il se propose toujours pour l'obtention d'un prix de l'Académie. Il publie en ce sens un important *Traité de l'acide phénique* où il présente toutes les maladies connues alors et leur prophylaxie par sa méthode modulée à chaque cas.

Le 26 janvier 1874, nouveau mémoire à propos de l'administration interne du sirop d'acide phénique. Pasteur est encore commissaire. Déclat lui envoie une lettre inédite (5) : « 1^{er} avril. Mon cher et honoré Maître, je me permets de vous adresser ce dernier travail [...]. C'est une réponse à l'une de vos bonnes lettres dans laquelle vous me parlez de M. Lister comme si dans

vosre pensée, Lister avait appliqué l'acide phénique avant moi. Car j'ai sur ce chirurgien au moins sept ans de priorité et cinq ans de publicité académique. Vous y verrez aussi ce que je pense des pansements d'Alphonse Guérin. Avant que j'espère vous porter mon livre *Traité de l'acide phénique* auquel je travaille depuis plusieurs années.» Il lui rappelle leurs conversations de Clermont-Ferrand : « Les luttes vous fatiguent, même lorsque vous combattez contre des Pygmées. Laissez-les donc cuire dans leur orgueilleuse ignorance et conservez-vous pour de vraies découvertes. »

Le 25 mai suivant ; nouvelle note : *De l'ammoniaque et du phénate d'ammoniaque dans le traitement du choléra et des maladies à ferments à propos de piqûres de serpents*. Il indique que l'eau ammoniacale était utilisée depuis longtemps en Amérique et en Australie avec succès mais était suivie de gangrène partielle. Il prône l'emploi du phénate d'ammoniaque en injections sous-cutanées ou même dans les veines, goutte à goutte. Il enchaîne en décrivant un nouveau traitement du choléra et probablement de la fièvre jaune par l'acide phénique et le phénate d'ammoniaque, aussi par injections sous-cutanées associées aux boissons qu'il obtient en faisant arriver directement du gaz ammoniac dans de l'acide phénique pur et de l'ammoniaque liquide. Il a déposé cette préparation chez un pharmacien de Paris.

Puis, le 6 octobre 1874, mémoire sur le *Traitement du charbon et de la pustule maligne* qui, depuis son premier mémoire, est appliqué par des vétérinaires. Il espère qu'ils seront suivis par les médecins. Il donne le détail du traitement et la concentration nécessaire : 2 1/2 pour cent, pour l'homme.

En 1875 et 1876, il dépose cinq notes dans l'espoir d'obtenir un prix, mais en vain. Le 19 octobre 1876, il s'adresse à Pasteur, par une lettre inédite, annonçant que Boutroux a observé lui-même le succès de sa méthode en Sologne « La guérison de deux manœuvres, homme et femme, qui n'avaient plus figures humaines. » Il énumère d'autres résultats dans le monde par sa méthode, jusqu'au Sénégal où elle est appliquée par un missionnaire contre la maladie du sommeil ou nelavan. Puis il confie : « Comme il est regrettable qu'au début de ma vie j'ai manifesté tant d'impatience et d'enthousiasme [...]. La mauvaise foi [de certains] m'a exaspéré et mon caractère aidant, j'ai mis tout le monde contre moi. » Même Bouley, qui maintenant soutient ceux qui avaient appliqué ma méthode, « tandis qu'il ne faisait pas même mention de moi qui concourai pour le même sujet, alors que M. Bouley a reconnu lui-même en plein Institut que c'est bien moi qui ai appliqué l'acide phénique au charbon [...]. Ah ! que je voudrais pouvoir recommencer ma vie ! et pourtant, Cher Maître, j'ai bien travaillé, enfin j'aurai toujours pour moi d'avoir été un des premiers à comprendre que vous alliez renverser l'ancien monde scientifique, et votre bienveillance pour moi a cicatrisé plus d'une de mes blessures. »

Le 20, Pasteur lui répond : « Je vous remercie et vous félicite grandement du succès que vous m'annoncez. Mais permettez-moi de vous dire que je suis particulièrement frappé de la guérison du jeune homme que je vous ai adressé [...], également les tentatives sur deux Solognots [...]. Soyez persuadé

que je m'efforcerai de multiplier les occasions de faits du même ordre et que je n'hésiterai pas, quand je serai bien convaincu, de dire la vérité dans nos académies, quelque péril qu'il y ait à vous mettre en avant, par les raisons mêmes que vous m'énumérez longuement dans votre lettre. Mais la vérité est au-dessus des personnes. Laissez-là donc agir elle-même, faire son chemin et amendez-vous le plus possible dans la discussion, afin de ne pas retarder le moment où elle pourra être proclamée par vos confrères eux-mêmes. Quel est celui d'entre eux un peu autorisé qui prendra la parole en votre faveur si vous les blessez tous successivement dans leur amour-propre ? »

Cependant, le 28 novembre suivant, Pasteur présente à l'Académie de médecine, le cas d'un jeune homme souffrant de fièvre intermittente, soigné sans succès par le sulfate de quinine, qu'il avait adressé à Déclat qui lui fit « onze injections de C gouttes chacune, soit d'acide phénique à 2 1/2 pour cent, soit de phénate d'ammoniaque [...] ; depuis lors, le malade va très bien. « Puis il expose le cas de deux Solognots : « ma seule prétention est de communiquer à l'Académie et de soumettre à son appréciation des faits dont le hasard m'a rendu témoin. Je ne me fais aucunement juge [...] d'une pratique médicale. »

Déclat, en novembre 1876, présente à l'Académie « avec une opiniâtre insistance » la *curation de la fièvre typhoïde* d'une si importante mortalité. « Je fais ici un appel d'autant plus pressant à mes confrères pour qu'ils appliquent ma nouvelle méthode : acide phénique en boissons et en injections sous-cutanées, par des lavements et des bains froids (jamais au-dessous de 41°) et de phénate d'ammoniaque suivant la température. »

Nouvelle lettre inédite de Déclat à Pasteur : « St-Raphaël, le 2 janvier 1877. » Il offre ses vœux à « Son illustre Maître » : « Je vous ai envoyé un jeune fiévreux pour vous le retourner guéri, afin de multiplier le nombre des faits que vous pourriez constater. » Mais ce jeune homme, après un mieux sensible, est reparti dans sa famille sans terminer le traitement. Puis Déclat joint sa brochure sur le *Traité de certaines maladies infectieuses*, par l'acide phénique. Pasteur, devant cette insistance, lui répond le 1^{er} février : « Tout cela me paraît probant et je voudrais avoir le droit d'en parler à l'Académie, et que vous-même surtout fussiez en mesure de le faire d'une manière efficace. En ce qui vous concerne, j'ai fait tout ce que je pouvais, ce que je devais. L'insistance vous nuirait plutôt. »

Déclat n'est pas découragé, nous apprend une nouvelle lettre inédite, du 2 mai 1877, collée par Pasteur dans son cahier de laboratoire de 1876-1877 : « Permettez-moi de mettre sous vos yeux des documents sur le charbon, avec date certaine. Pardonnez-moi la forme agressive et violente et ne voyez que les faits. Ils se résument ainsi : la première observation du charbon par un *traitement interne* a été publié en octobre 1865 [...]. La *première guérison* de charbon par les injections sous-cutanées a été faite le 2 juillet 1869, en présence de la Commission [...]. Ces traitements ont été imaginés comme des applications de vos travaux sur les fermentations et je l'ai déclaré dans tout ce que j'ai écrit. »

Pasteur, avec Joubert, avait présenté à l'Académie des sciences, le 30 avril précédent : *Etude sur la maladie charbonneuse*. Pasteur annote la lettre de Déclat : « Il s'agit de l'ouvrage de 1865, sur l'acide phénique [...] une observation douteuse, mais enfin il s'agit d'avoir pièces et documents. » Il répondit le 19 mai, par une lettre inédite, transcrite dans son cahier : « Je vous remercie de m'avoir fait connaître vos récents succès. Mon inexpérience sans doute me rend moins heureux. Je ne puis guérir du charbon le moindre cobaye. Voulez-vous essayer vous-même. Venez dans ce cas, un matin de 8 à 11 heures, dimanche compris, à mon laboratoire. Nous inoculerons un, deux, trois cobayes et vous les traiterez soit tout de suite, soit les jours suivants par des injections inoculaires. Apportez vos solutions phéniques qui, entre vos mains, seront sans doute plus efficaces que les nôtres ne l'ont été. »

Pasteur, le 7 avril 1877, dans son cahier de laboratoire note : « Etude du développement des bactéries en présence des antiseptiques. ». Et le 20 avril : « Action de l'acide phénique sur les bactéries. ». Il conclut, le 4 juin : « Donc le séjour prolongé dans l'acide phénique [...] a tué les bactériidies et leurs germes. » (6)

Déclat adresse, semble-t-il, à Pasteur une épreuve avec la demande d'une nouvelle présentation à l'Académie. Il reçoit cette réponse ; d'Italie, le 23 mai 1878 : « Je vous en prie, ne me donnez pas le ridicule de faire croire que je puisse constater l'état d'un malade [...]. On croirait qu'avec vous je joue au médecin, au praticien. Donc, grâce, ne me nommez plus ainsi et pour de telles observations qui sont en dehors de ma compétence. »

En octobre 1878, Pasteur est fait grand officier de la Légion d'honneur. Déclat lui adresse une lettre inédite : « Permettez-moi de joindre mes félicitations à celles qui vous sont déjà parvenues [...]. Vous avez dû recevoir une note d'observations vraiment remarquables d'un homme que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais qui a voulu vous faire connaître et à moi les résultats importants de l'application thérapeutique d'une méthode qui n'est qu'un corollaire de vos découvertes. J'espère que d'autres confrères agiront ainsi et qu'enfin la vérité prévaudra contre la prévention. Dans quelques jours, je quitte Paris probablement pour toujours ; j'essaierai de continuer mes recherches dans le fond des bois ou au bord de la mer. Ma santé me condamne à la retraite. Je ne pourrai pas mener mes projets à bonne fin ; pourtant je compte encore sur quelques années de bon travail. »

Après un répit, il fait un nouvel envoi à Pasteur qui lui écrit, le 7 avril 1879 : « Votre épreuve est là [il doit s'agir de l'*Emploi de l'acide phénique contre la fièvre jaune*, déposé à l'Académie des sciences, le 25 août suivant] depuis plusieurs jours, sur mon bureau ; je ne sais à quel parti m'arrêter. Vous y êtes pour moi d'une indulgence qui dépasse les bornes et qui est encore exaltée par la rigueur et la vivacité de vos jugements sur mes contradictoires [...]. Annoter, changer, modifier ? Mais il faudrait se livrer à ce travail pour chaque alinéa. Mieux vaut que vous restiez vous-même, puisque c'est votre manière et votre tempérament et votre talent, car il y en a beaucoup dans votre article. »

Le Dr Talmy (7) qui, plus tard, viendra rejoindre Pasteur à Bordeaux à la recherche de la fièvre jaune, fait présenter par Pasteur à l'Académie des sciences, le 26 avril 1880, une note : « *Sur les analogies qui semblent exister entre le choléra des poules et la maladie du sommeil (nelavan)*. Etude scientifique où, après un historique, depuis 1819, Talmy avançait que ce « pouvait bien être une affection virulente. » A son tour, Déclat, le 30 mai adresse à l'Académie, sous le même titre, une note : *Sur les analogies qui semblent exister entre le choléra des poules et le nelavan ou maladie du sommeil*. Il écrit : « En présentant à l'Académie une note de M. Talmy sur le nelavan, M. Pasteur a eu la bonté de rappeler deux observations de cette maladie, publiées dans la *Médecine des ferments* [Revue publiée par Déclat]. Je crois utile d'insister en quelques mots sur l'intérêt que me paraissent avoir les deux guérisons rappelées par l'illustre académicien. La note de M. Talmy, ainsi que toutes celles qu'il cite [...] constate ce triste fait que la maladie du sommeil se termine constamment par la mort. Dans les cas publiés dans la *Médecine des ferments*, deux malades ont été guéris à la suite d'un traitement par la médecine phéniquée. Ces deux faits semblent confirmer l'opinion que le nelavan est dû à un ferment morbide. Les découvertes de M. Pasteur sur le charbon, sur la septicémie et sur le choléra des poules donnent à cette opinion un caractère presque scientifique. » Puis Déclat relate les expériences faites au Sénégal par un missionnaire qui a bien voulu suivre ses indications. Il cite ses lettres relatant les succès publiés dans le n° 20 de *Médecine des ferments*.

En 1880, Déclat fit paraître une brochure : *De l'acide phénique et de ses composés* : phénate d'ammoniaque — acide sulfo-phéniqué — glyco phénique pour l'usage externe. Il met en exergue une citation de Pasteur : « [...] La meilleure preuve qu'une observation est dans la vérité c'est la fécondité non interrompue de ses travaux. » et de Jean-Baptiste Dumas : « Toutes les maladies contagieuses pourraient être sans danger si l'on voulait adopter l'emploi de cet agent antiseptique. » L'action de Déclat devient alors proprement commerciale. Il indique pour chacune des maladies, connues alors, un de ses produits, tirées de l'acide phénique — dont il donne l'application, la condensation, le dosage et les prix. Ils sont disponibles dans un dépôt pharmaceutique.

En réponse à une lettre inconnue de Déclat, Pasteur lui écrit, le 7 décembre 1880 : « J'ai ouï dire en effet qu'on avait découvert en Suède le parasite de la lèpre. » Puis, il lui annonce que la Commission du Prix Boudet, dont il est membre « a arrêté son choix sur le Dr Lister dont le procédé de pansement est aujourd'hui universellement appliqué avec succès, de l'aveu de la plus grande majorité des chirurgiens dans le monde entier. »

Encore, en janvier 1881, Déclat expose une note sur les *Maladies infectieuses et les moyens de les combattre*. Le prix Boudet ayant été en effet attribué à Lister, dès le 21 janvier 1881, dans une longue lettre inédite rédigée au Havre et adressée de Philadelphie, Déclat, laissant éclater son caractère, écrit à Pasteur : « Souvenez-vous de la France que vous représentez. Souvenez-vous de 1865, souvenez-vous de Clermont où j'ai été

[en 1871] chercher de vos nouvelles et vous porter le résultat heureux de mes expériences sur le charbon [...]. Je vous en prie, relisez ce que vous m'avez écrit en 1869 [...]. « Plusieurs de vos guérisons m'ont vivement intéressé et il est évident (pour la plupart) que c'est l'agent que vous avez employé qui a guéri vos malades. J'éprouve un grand plaisir à voir la médecine entrer tous les jours plus avant dans la voie de la méthode expérimentale [...]. « Je pars le 6 pour l'Amérique, votre décision m'y a déterminé. Si je meurs, ma mort retombera sur votre conscience [...] le souvenir de celui que vous avez trop facilement sacrifié. Non, Lister n'a rien inventé [...]. Si vous avez été Anglais à Paris, soyez Français à Londres [...]. Agréiez, Monsieur Pasteur, l'hommage de mon respect pour votre génie expérimental. »

Sans doute, à son retour d'Amérique, le 25 juin 1883, Déclat transmet à l'Académie une lettre d'un chercheur de Rio-de-Janeiro, au sujet de guérisons de fièvre jaune, grâce à l'action de l'acide phénique et du phénate d'ammoniaque et d'essais de vaccinations opérées sur l'homme, à l'aide « d'un ferment affaibli et présumé de ce mal. »

Il apparaît encore, en 1887 avec une note sur *l'Histoire de l'acide phénique comme médicament*, puis en 1888 pour rappeler ses recherches depuis 1865.

En 1890, il publie un gros ouvrage : *Manuel de médecine antiseptique* avec, à nouveau, l'histoire de sa méthode.

Une dernière fois (la 31^e à l'Académie des sciences) il apparaît à l'Académie, le 23 mars 1891. Il tente d'établir qu'il a, le premier, fait usage d'injections hypodermiques antiseptiques dans le traitement de la tuberculose avec une solution d'acide phénique à 2 1/2 pour cent, et cela avant Monclar qui venait, en février, de présenter une communication en ce sens.

C'est à Nice, où il s'était retiré, que Déclat s'éteint le 26 novembre 1896.

BIBLIOGRAPHIE

1. *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, de 1865 à 1891.
2. « Affaires du testament du duc de Cadrouse-Gramont », Paris, 1888.
3. PASTEUR L. — « Œuvres », t. V, 41, VII, 42, 163-165, Paris, s.d.
4. PASTEUR L. — « Correspondance », t. II et III, Paris, 1951.
5. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Manuscrits : Pasteur ; correspondance et cahiers de laboratoire.
6. WROTNOWSKA D. — « Pasteur et Davaine, d'après des documents inédits : », in : *Histoire des sciences médicales*, n^{os} 3-4, 1975-1976.
WROTNOWSKA D. — « Le vaccin anti-charbonneux. Pasteur et Toussaint, d'après des documents inédits », *Histoire des sciences médicales*, n^{os} 3-4, 1975-1976.
7. WROTNOWSKA D. — « La fièvre jaune. Séjour de Pasteur à Bordeaux, en septembre 1881 », *Actes du 104^e Congrès des Sociétés savantes*, 1979.
« Talmy Jean-Baptiste-René-Marie (1841-1882), médecin de marine ».

